

# Ensemble pour contrer la maltraitance

Été-Automne 2014  
Vol. 1, No 3

*Nathalie Masson*

*Coordonnatrice régionale en maltraitance en collaboration avec le Comité régional de prévention des abus envers les aînés des Laurentides (ICRAL)*

## Spécial Guide de référence en prévention à la maltraitance: savoir l'utiliser

D'ici moins de vingt ans, les personnes de 65 ans et plus représenteront plus du quart de la population du Québec. Il importe donc plus que jamais de faire une plus grande place aux aînés et de leur permettre de s'épanouir en prenant part plus activement à la société. Des aînés peuvent être en situation de vulnérabilité. Certains d'entre eux peuvent aussi être victimes de maltraitance, une réalité qui nous appelle collectivement à faire preuve de vigilance et d'écoute. Face à ce phénomène tabou mais bien réel, il est essentiel d'agir pour sensibiliser la population et les intervenants et pour briser le silence entourant la maltraitance envers les aînés. Il en va de leur bien-être et de leur santé physique et émotionnelle.

Le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015 a été élaboré dans cette perspective, tout comme le Guide de référence, qui en découle. La publication du Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées marque, d'une nouvelle pierre blanche, le chemin de la lutte québécoise contre ce problème psychosocial.

Le Guide de référence se veut complémentaire par rapport à ce qui existe déjà comme moyen de lutter contre la maltraitance, et ce, au bénéfice des personnes âgées victimes de maltraitance et de leurs proches.

### Pourquoi élaborer un Guide de référence?

Le besoin s'est fait sentir de façon manifeste à la suite des travaux portant sur le portrait de la maltraitance en 2011. Les efforts et les initiatives de l'ensemble des partenaires jusqu'à maintenant ont porté leurs fruits.

Le Guide de référence s'adresse à plusieurs catégories d'intervenants de différentes disciplines : professionnels, gestionnaires, membres du personnel de soutien et bénévoles travaillant au sein des réseaux de services (santé et services sociaux, communautaire, justice, sécurité publique, institutions financières, ressources privées, etc.).

Parce que peu importe le rôle que nous jouons, tous avons une responsabilité envers nos aînés. Le Guide de référence ne remplacera jamais le soutien clinique et organisationnel, ni l'opinion professionnelle, mais il devrait favoriser diverses formes de collaboration et proposer un éventail de pistes de travail.

Vous pourrez lire dans ce présent Info-Journal, un résumé des informations importantes que vous trouverez dans le Guide de référence pour contrer la maltraitance. En souhaitant susciter votre intérêt à aller le consulter.

<http://www.maltraitanceaines.gouv.qc.ca/publications-programmes-et-outils>



*Repérer...*

*Prévenir...*

*Intervenir...*

*Dans ce numéro :*

À quoi sert le guide?	2
Que trouvons-nous dans ce guide?	2
Comment ce guide est structuré?	3
Priorités du plan d'action pour contrer la maltraitance	4
Un nouvel outil d'intervention	4
À venir...	4



# À quoi ce guide de référence peut-il servir?

À renforcer chez les intervenants la capacité d'intervenir en présence d'une problématique

- ⇒ Préciser un continuum de services décrivant les rôles des acteurs visés et des organisations multisectorielles liés à la prévention, au repérage, à l'intervention et à la coordination;
- ⇒ Améliorer la cohésion, l'efficacité et la collaboration entre les organisations multisectorielles et les intervenants de différentes disciplines;
- ⇒ Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services;
- ⇒ Outiller les intervenants des équipes multidisciplinaires dans l'intervention auprès des personnes âgées victimes d'une forme ou l'autre de maltraitance, afin qu'ils puissent :
  - ⇒ repérer plus rapidement les situations de maltraitance;
  - ⇒ estimer la dangerosité de chaque situation;
  - ⇒ intervenir de façon plus efficace avec la personne qui maltraite;
  - ⇒ être à l'aise dans les interventions auprès d'une clientèle spécifique (personne immigrante, personne hébergée, personne ayant des problèmes de santé mentale, etc.);
  - ⇒ développer une pratique réflexive (responsabilités, sens éthique, principes de droit, etc.);
  - ⇒ connaître les mesures de protection et les mesures légales pouvant être appliquées dans les situations de maltraitance;
  - ⇒ reconnaître la valeur ajoutée du travail en multidisciplinarité.

## Que trouvons-nous dans ce guide de référence?

Le Guide de référence a été conçu dans une logique de soutien à l'intervention, et ce, dans un contexte d'optimisation des ressources .

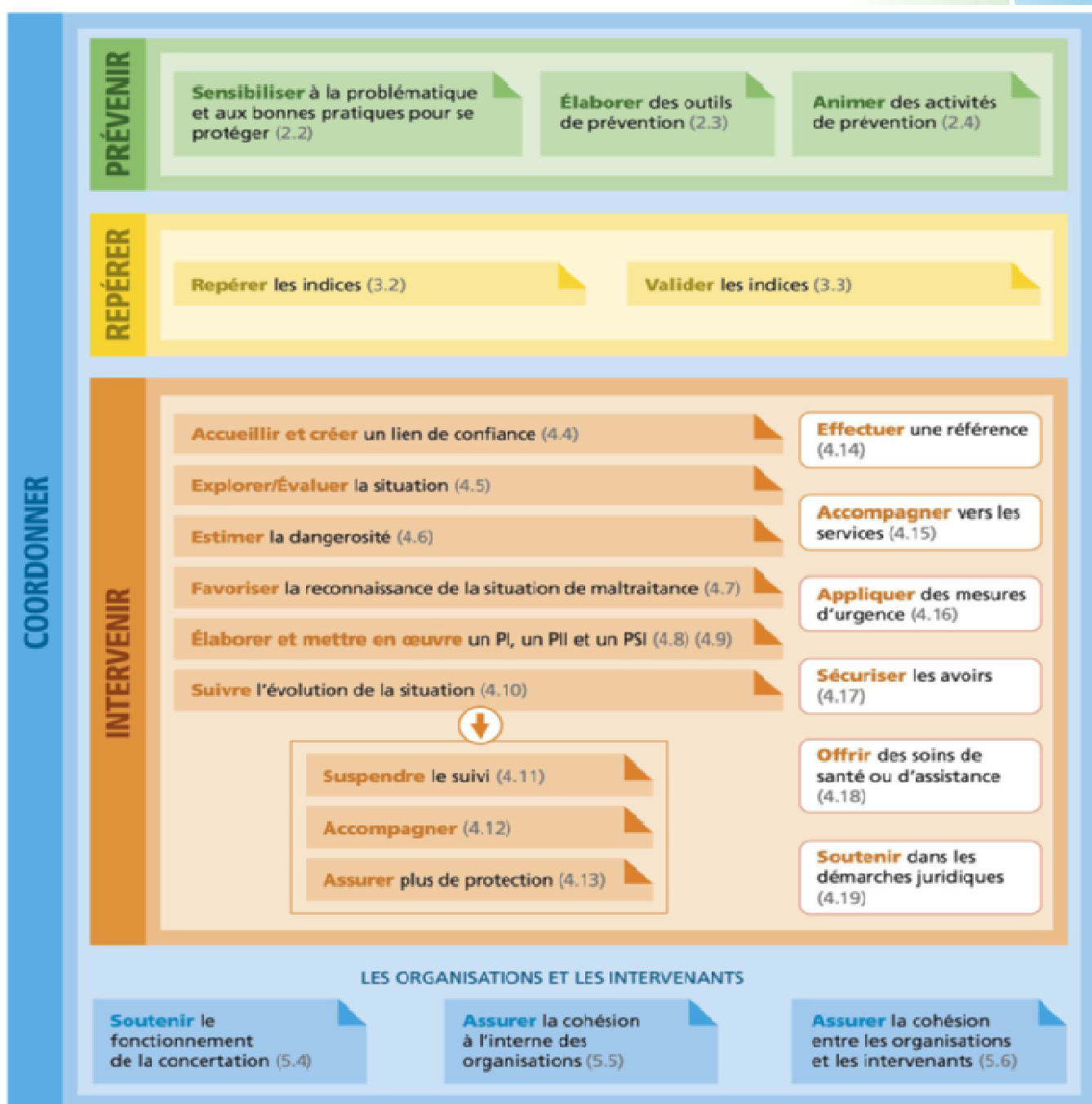
- ⇒ Chaque section traite d'un thème particulier;
- ⇒ Chaque thème est divisé sous forme de fiches ;
- ⇒ Le contenu des fiches a été conçu pour soutenir l'action;
- ⇒ Des liens sont suggérés vers des sites Web pour plus ample information;



La présentation de l'information se faisant par sections, on peut naviguer d'une section à l'autre et d'une fiche à l'autre!

# Comment est structuré le guide de référence?

Le Guide de référence est divisé en huit sections basées sur les besoins des intervenants visés en ce qui concerne la prévention, le repérage, l'intervention et la coordination liés aux situations de maltraitance.



## Les priorités déterminées dans le plan d'action régional pour contrer la maltraitance

### Priorités An 1 2012-2013

- Sensibiliser les aînés en résidences privées, en CHSLD et en CH
- Consolider le partenariat et la concertation en définissant mieux les rôles de chacun et les mécanismes de collaboration

### Priorités An 2 2013-2014

- Rejoindre les aînés isolés socialement et géographiquement
- Amener les aînés à ne pas banaliser l'abus et leur apprendre à dire non dans le respect de leur choix et de leur autonomie

### Priorités An 3 2014-2015

- Améliorer l'intervention dans les cas complexes
- Maintenir la mobilisation des acteurs et des aînés malgré un essoufflement

*Seul ça va plus vite mais,  
ensemble, ça va plus loin.*

## Autre outil d'intervention nouvellement disponible

**Rompez le silence, vous pouvez agir,  
il existe des ressources.**



La Table de concertation régionale des Laurentides en partenariat avec l'Agence de la SSS des Laurentides, a produit un livret regroupant les ressources des Laurentides pouvant prévenir et venir en aide aux aînés victimes de maltraitance.

**Le livret est disponible dans les endroits suivants:**

- ◆ Les CSSS des Laurentides
- ◆ Les hôpitaux
- ◆ Certaines pharmacies

## À venir: 25 novembre 2014 colloque pour contrer la maltraitance organisé par la FADOQ. À suivre...

**Responsable de la publication :**  
**Nathalie Masson**  
Coordonnatrice régionale en maltraitance  
en collaboration avec le Comité régional de prévention  
des abus envers les aînés des Laurentides

L'Info-journal est aussi disponible à l'adresse suivante :

**Publication :**  
Direction générale adjointe et des services sociaux  
1000, rue Labelle, bureau 210  
St-Jérôme, QC, J7Z 5N6  
ISSN 2291-5524 (Imprimé)  
ISSN 2291-5532 (en ligne)

